

Conférence de presse



La gratuité des transports en commun : un choix pour préserver l'avenir !

Pour lutter contre le dérèglement climatique, la pollution et ses graves conséquences sur la santé publique, la réduction de la circulation automobile est indispensable et urgente. Il faut donc rendre attractifs les transports en commun : pour y parvenir leur gratuité est nécessaire. Ce n'est pas une « utopie ». La gratuité est déjà adoptée par 37 réseaux de transports en France, à l'image de la communauté urbaine de Dunkerque. D'autres le font en Europe, comme le Luxembourg ou même à Monaco ! C'est un investissement d'avenir, car la réduction du trafic automobile, c'est une baisse de la pollution, une meilleure qualité de vie, une plus grande attractivité du territoire et des millions d'heures gagnées pour la vie en désengorgeant les centres urbains et en réduisant les embouteillages.

Face à la pollution, le 24 octobre dernier, la Métropole, contrainte, a pris une décision importante en adoptant la mise en place de la gratuité des transports lors des pics de pollution. Les arguments sont très significatifs. Il est dit clairement :

- D'une part, que « les dépassements des normes de pollution atmosphérique ont un impact sur la santé humaine ».
- D'autre part, que la « Métropole souhaite un report des voitures particulières vers les transports en commun de façon pérenne et plus particulièrement les jours de pics de pollution ».
- Et enfin, que « la gratuité des transports sur le réseau Lignes d'Azur dans son intégralité, lors des pics de pollution (...) constitue une mesure permettant de lutter contre la pollution de l'air ».

À la vue de tels arguments, on se demande bien pourquoi, aux mêmes motifs, la gratuité n'est pas mise en œuvre tous les jours ! Car la pollution et ses conséquences, c'est tous les jours ! C'est tous les jours que nous voulons respirer !

La circulation routière contribue pour 20% au réchauffement climatique. **L'enjeu pour aujourd'hui et pour demain, pour pouvoir respirer demain, c'est donc de réduire le recours à l'automobile en créant les conditions d'une véritable alternative.** Pour répondre aux besoins de mobilité sans l'usage d'un véhicule, il faut tout à la fois allier gratuité, confort, rapidité et maillage. Pour réussir cette alternative la liste ViVA! porte trois grandes propositions.

Nos propositions :

- **Une extension et un développement qualitatif des réseaux des transports en commun.** Si en centre urbain il suffit de quelques minutes à pied pour rejoindre un arrêt de bus ou de tram, plus on s'éloigne du centre, plus cela devient compliqué. La gratuité sur la Métropole Nice Côte d'Azur pour être utile doit aller de pair avec un développement du réseau et de l'offre de transport, en zone urbaine, péri-urbaine et rurale. À Nice, cela passe en première priorité par la prolongation de la ligne 1 vers l'Ariane et la Trinité, un meilleur maillage collinaire et la mise en place de véritables

plans pour les modes de déplacements doux (plan piétons, plan vélo...). Autre priorité, des véhicules propres. Une règle doit prévaloir : réduire au maximum les ruptures de charge (changement de bus ou de tramway).

- **Une augmentation des fréquences et une amplitude horaire plus importante.** Pour favoriser l'utilisation des transports, il faut augmenter le cadencement et élargir les plages horaires pour répondre aux besoins des usagers et éviter les temps d'attente.
- **Le passage à la gratuité pour toutes et tous.** Un constat s'impose. Malgré l'existence d'une série de mesures, en particulier la participation de l'employeur aux frais de transports publics qui est obligatoire, le recours aux transports en commun ne concerne que 8% des déplacements liés au travail. Une réalité qui montre que pour inciter à l'utilisation des transports en commun il faut les rendre particulièrement attractifs, c'est l'enjeu du passage à la gratuité.

Financer la gratuité c'est possible, pour cela nous proposons :

La vente des titres de transport représente 47 millions d'euros des recettes de la Régie Lignes d'Azur (RLA). Pour compenser cela, mais aussi prendre en compte l'investissement que représente un réseau plus important, avec plus de conducteurs et conductrices de tramway et de bus, plusieurs pistes existent pour la mise en place de la gratuité totale.

- **L'alignement du taux de la taxe Versement transport** des entreprises sur celui de l'Île-de-France. Il est de 2% sur Nice Côte d'Azur, contre 2,95% en Île-de-France.
- La contribution des touristes au financement de la gratuité via une **réévaluation substantielle de la taxe de séjour** (hôtels, meublés, locations touristiques, etc.) payée pour chaque nuitée et qui est ridiculement basse pour les quatre et cinq étoiles à Nice. Par exemple, en ce moment cette taxe est de 3 euros par personne pour une chambre à 600 euros au Negresco. Et pour donner la dimension du possible, on compte 150 000 lits dans le département dont 46% en quatre et cinq étoiles pour 70 millions de nuitées.
- Comme proposé pour le financement du Grand Paris Express, l'adoption du **principe d'une taxe sur les bureaux et les parkings des hypermarchés.**
- **La perception d'une part de la TICPP** (Taxe Intérieure de Consommation des Produits Pétroliers) au titre de la transition énergétique.

La gratuité des transports, c'est le choix gagnant pour tout le monde.

Cela permet d'apporter des réponses offensives et immédiates à l'urgence climatique. C'est bon pour le climat, bon pour la santé, bon pour l'environnement. C'est une mesure sociale qui se traduit par une augmentation de revenus pour toutes et tous. Cela permet à toutes et à tous d'avoir accès à la ville.

La gratuité des transports, un choix pour l'avenir de la planète et de nos enfants !

L'Argent existe, la preuve par les autoroutes...

Enfin, une estimation de 2014 pointe le chiffre de 4,5 milliards d'euros pour mettre en place la gratuité sur l'ensemble des transports urbains en France. Un chiffre à mettre en rapport avec le versement au patronat de 20 milliards d'euros au seul titre du CICE, ou bien encore avec les dividendes versés par les sociétés d'autoroutes : 4,7 milliards en 2016 !

La liste "ViVA! Démocratie, écologie, solidarité"